

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE 83840 LA ROQUE-ESCLAPON**

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 11
En exercice : 10
Qui ont pris part à la délibération : 09

Date de convocation

Date d'affichage

16 Janvier 2020

16 Janvier 2020

SEANCE DU VINGT HUIT JANVIER DEUX MILLE VINGT

N°04-2020

L'an Deux Mille Vingt, le Vingt-huit du mois de JANVIER à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur FERRACHAT Jean-François, Maire.**

Présents : Messieurs PERRIMOND Jean-Noël, MORIN Jean-Marie, Adjoints au Maire, Mesdames BREZINA Yana, QUNICHON Christelle, SAUVAN Josiane, Conseillères Municipales, Messieurs BELISAIRE Thomas, FABRE Guillaume, et GUIAUD Guy, Conseillers Municipaux.

Pouvoir : Mme BRUN Monique à Mme QUINCHON Christelle.

Secrétaire de séance : PERRIMOND Jean-Noël

Objet : Affectation des résultats Budget Mairie, Exercice 2019.

Le Conseil Municipal après avoir approuvé le Compte Administratif 2019, constate les résultats de clôture qui sont les suivants :

Fonctionnement :	Excédent de clôture :	789 093.66
Investissement :	Déficit de clôture :	- 284 379.43
Total du Budget :		504 714.23 €

Restes à réaliser de la section d'investissement :

Recettes :	209 649 €
Dépenses :	209 649 €

Il convient d'affecter les résultats de l'exercice 2019 comme suit :

Fonctionnement :

Résultat de fonctionnement reporté compte R 002 : 789 093.66 €

Investissement

Résultat d'investissement reporté compte D 001 : 284 379.43 €

Fait et délibéré en Mairie de La Roque-Esclapon, les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme à l'acte original.

ACTE RENDU EXÉCUTOIRE
APRÈS DÉPÔT EN PRÉFECTURE
Le : 08 FEV. 2020
ET PUBLICATION OU NOTIFICATION
Le : 08 FEV. 2020
Le Maire

Le Maire,
Jean-François FERRACHAT

J. Ferrachat



J. Ferrachat